



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 01/2018
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 27 Procurations : 02

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 18 JAN. 2018

Affiché le : 18 JAN. 2018

L'An deux mille dix-huit, le onze janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 04 Janvier 2018.

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, FERTE J., FERTE S, SEIB-TAUPIN, GARBIN, JOUET.

PROCURATIONS

M. BERNES à M. ANDUZE
Mme LE GUIRIEC à Mme MAUREL

ABSENTS : MM. MARTIN, DELON.

SECRETAIRE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : PERSONNEL - Créations de postes au titre de la promotion interne

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'au titre de la promotion interne au choix du deuxième semestre 2017 présentée en Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la Haute-Garonne en date du 12 décembre 2017, il convient de créer les postes suivants :

POSTE	HORAIRE
1 Attaché Territorial - catégorie A	TC
1 Animateur - catégorie B	TC

Le Comité Technique a émis un avis favorable lors de sa séance du 11 janvier 2018.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE PAR :

Voix Pour : 23

Voix Contre : 0

Abstention : 4 (Mmes FERTE S, SEIB-TAUPIN, JOUET et M. FERTE J)

- De créer les postes tels que décrits ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 12 janvier 2018

Le Maire,

Lysiane MAUREL

